



COMMUNIQUE

Objet : signature d'une convention de partenariat entre l'UN-CHK et l'ENAMC

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) et l'Ecole nationale des Arts et Métiers de la Culture (ENAMC) ont officialisé leur collaboration à travers la signature d'une convention de partenariat.

Cet accord permettra aux deux institutions de développer des programmes portant sur l'entrepreneuriat culturel, l'industrie cinématographique et audiovisuelle et l'art digital au Sénégal.

Sa mise en œuvre sera également axée sur des activités de formation aux outils et pratiques audiovisuels et de recherche liée aux arts et culture. Elle portera en outre sur la vulgarisation des métiers de la création audiovisuelle et de la gestion des projets culturels.

L'UN-CHK salue ce partenariat qui va fortement contribuer à la promotion de la recherche et de la formation artistique et culturelle.



Pour le Recteur
et par Ordre
Le Secrétaire Général

M. Hammadou BALDE